



Arpenteur

Description de l'occupation

- Collecte, transfère, calcule et met en plan les données d'arpentage à l'aide d'instruments spécialisés (carnet de notes électronique, station totale conventionnelle ou robotisée, récepteur GPS, logiciels de calcul, logiciels de dessin, etc.), en vue de réaliser des plans ou de délimiter les constructions projetées;
- Fournit des données relatives à l'alignement, à l'altitude, à l'orientation et à la dimension de différents terrains ou types d'infrastructure (complexes industriels ou commerciaux, bâtiments, résidences, routes, etc.).

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles (DEP) – Arpentage et topographie (5238).

Durée de la formation :

1 800 heures.

Préalables scolaires :

Catégorie 1*.

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Les personnes qui présentent à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en arpentage et topographie peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence-occupation.
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins en main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction.

Habilités et intérêts

- Aimer le travail en plein air;
- Acquérir les connaissances liées à l'application des notions de mathématiques, de géodésie, de topométrie et d'arpentage;
- Être à l'aise avec l'équipement informatique (logiciels, calculateurs, etc.);
- Faire preuve d'esprit d'équipe et avoir une bonne capacité d'analyse;
- Être autonome, précis et minutieux;
- Être disponible pour se déplacer en région.

Occupation

Salaire annuel moyen

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Arpenteur* | 45 126 \$ |
| Celui travaillant au moins 500 heures | 57 070 \$ |
| Proportion** | 77 % |

* Salaire moyen en 2009 des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé 500 heures en 2009. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

| | Industriel, institutionnel et commercial | Génie civil et voirie | Résidentiel léger |
|--------------------|--|-----------------------|-------------------|
| Arpenteur | 32,14 \$ | 32,14 \$ | 27,62 \$ |
| Arpenteur classe 2 | 27,32 \$ | 27,32 \$ | – |

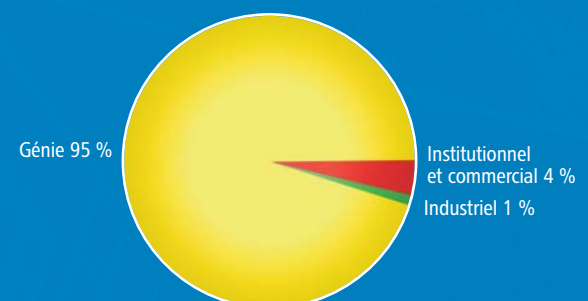
Salaire en avril 2010.

Intégration au marché du travail

| | Moyenne annuelle 2004-2008 | 2009 |
|---------------------------------|----------------------------|--------|
| Nouveaux admis par la CCQ | 96 | 129 |
| Taux de placement des diplômés* | 85,2 % | 76,6 % |

* Source : Enquête *La relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2009

| | |
|------------------------------|--------------|
| Abitibi-Témiscamingue | 29 |
| Bas-Saint-Laurent-Gaspésie | 68 |
| Côte-Nord | 50 |
| Estrie | 52 |
| Île de Montréal | 75 |
| Laval-Laurentides-Lanaudière | 135 |
| Mauricie-Bois-Francs | 77 |
| Montérégie | 125 |
| Outaouais | 17 |
| Québec | 242 |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean | 147 |
| Extérieur et Baie-James | 7 |
| Total | 1 024 |

Nombre de femmes actives dans le métier

80

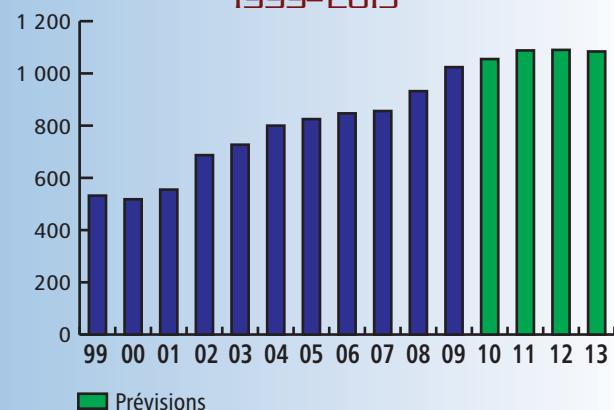
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

| | |
|-------------------------------------|------|
| Arpenteur | 33 % |
| Ensemble des métiers et occupations | 17 % |

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 1999-2013



Âge de la main-d'œuvre en 2009

| | Âge moyen | - de 30 ans | 30-54 ans | 55 ans et + | Nombre total de salariés |
|-------------------------------------|-----------|-------------|-----------|-------------|--------------------------|
| Arpenteur | 38 | 31 % | 59 % | 11 % | 1 024 |
| Ensemble des métiers et occupations | 39 | 30 % | 57 % | 13 % | 145 206 |

Perspectives d'emploi

- En 2009, le nombre d'arpenteurs actifs sur les chantiers de construction a progressé, pour s'établir à 1 024, soit le double d'il y a 10 ans. Les arpenteurs travaillent pour 330 employeurs, et pratiquement tous les travaux sont réalisés dans le secteur du génie civil et de la voirie;
- Un travailleur sur trois est appelé à se déplacer pour travailler dans une région autre que la sienne. Les femmes représentaient 8 % de la main-d'œuvre en 2009, ce qui classe cette occupation parmi les 10 métiers ou occupations comptant le plus de femmes actives dans la construction;
- En 2009, 129 nouveaux arpenteurs sont entrés dans l'industrie, dont près de la moitié étaient diplômés. Le salaire annuel moyen des travailleurs dépasse 45 000 \$, et plus des trois quarts travaillent au moins 500 heures, ce qui leur permet de gagner en moyenne 57 000 \$ par année;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes pour les arpenteurs. Il faudra combler la demande de main-d'œuvre stimulée par les nombreux travaux routiers, d'infrastructures et d'énergie électrique prévus au cours des prochaines années.



Formation offerte

dans les établissements publics suivants :

- CFP Jonquière
- CFP de Neufchâtel
- École des métiers du Sud-Ouest de Montréal
- École professionnelle de métiers (Saint-Jean-sur-Richelieu)

